

## *Le retour de la vieille France*

Vincent de Coorebyter

**A**u fil du temps, l'opposition à la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples homosexuels, en France, a pris des formes de plus en plus surprenantes et, surtout, de plus en plus radicales. Cette opposition est d'autant plus frappante que la loi votée hier n'enlève aucun droit à personne, mais élargit au contraire des droits fondamentaux à une catégorie de citoyens qui s'en voyaient privés. Pourquoi tant de haine, car c'est bien de haine qu'il s'agit ?

Le mouvement français de protestation fait d'abord songer au clivage Église/État : il semble constituer un épisode, somme toute banal, de la tension entre de nouvelles libertés individuelles consacrées par un droit sécularisé et des normes sociales traditionnelles consacrées par l'Église. Cette explication est loin d'être fautive, mais elle n'est que partielle : c'est d'abord la singularité d'une histoire nationale qui s'exprime ici, c'est-à-dire une réalité souvent invisible car redevable du passé. De même qu'elle résiste au mariage gay, la France n'a pas encore inscrit la légalisation de l'euthanasie à son agenda politique : ce pays soi-disant républicain trahit une forte hostilité à des évolutions sociétales qui se sont au contraire imposées en douceur en Belgique, où l'empreinte catholique est pourtant indéniable.

La France, en réalité, n'est pas profondément républicaine et ne l'a jamais été : seule une des deux France, la France de gauche, peut être qualifiée de républicaine. L'autre France reste marquée par un siècle d'opposition farouche à la Révolution, à l'égalité et à certaines libertés, opposition qui a couru de 1789 à l'avènement de la III<sup>e</sup> République et même au-delà, comme en attestent ces résurgences d'un esprit anti-démocratique que furent l'affaire Dreyfus, le boulangisme, les ligues des années 1930 ou encore le pétainisme.

Cette autre France est globalement ralliée à la République en tant que cadre institutionnel et, comme René Rémond l'a montré, elle compte, aux côtés d'une tradition contre-révolutionnaire, un courant libéral (l'orléanisme, dont Valéry Giscard d'Estaing fut une parfaite incarnation) et un courant interclassiste (le bonapartisme, dont le relais a été pris par le gaullisme). Il n'en reste pas moins que, abstraction faite du centre-droit, que l'on n'entend guère ces temps-ci, la droite française n'est pas viscéralement républicaine, mais d'abord conservatrice : sa priorité n'est ni l'égalité ni la liberté.

Ce qui trompe, ici, est que l'on a tendance à identifier la droite au libéralisme et le libéralisme à la défense de la liberté économique, d'où l'on conclut à tort que la droite est le vecteur historique de la liberté, valeur phare de la bourgeoisie d'affaires.

Mais il s'agit là d'un anachronisme fondé sur un conflit de classes, et qui ne rend pas compte des traits, plus larges et plus anciens, qui font la singularité de la droite française. Depuis les désordres et les violences qui ont marqué la Révolution de 1789 et ses suites (dont les révolutions de 1830 et de 1848 et la Commune de Paris), la droite française a voulu arrêter voire inverser le cours de la Révolution, et s'est constituée comme ce que François Goguel appelait le parti de l'ordre par opposition à la gauche qu'il qualifiait de parti du mouvement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, malgré sa diversité sur le plan philosophique, la droite française s'est longtemps soudée autour de la hiérarchie de l'Église, qui a elle-même lutté contre les libertés fondamentales tout au long du 19<sup>e</sup> siècle : par-delà les circonstances politiques du moment, c'est l'ancienne opposition à « la Gueuse », à la République, qui resurgit à l'occasion de la loi sur le mariage pour tous.

Les images sont parlantes à cet égard, même s'il n'est pas de bon ton de relever des caractéristiques physiques de peur de sombrer dans une sorte de racisme. Il n'empêche : il suffit de comparer les images de la foule qui a fêté l'élection de François Hollande à celles des opposants au mariage homosexuel pour s'apercevoir que ces derniers sont pratiquement tous Blancs, bien mis et bien coiffés, dotés d'un langage châtié, et tout surpris de se retrouver à battre le pavé entourés de poussettes. C'est la droite catholique, radicale ou extrémiste qui fournit les gros bataillons de la contestation, et c'est sa représentation du monde qui sous-tend les arguments avancés.

Cette France ne croit pas à l'égalité : elle a toujours réservé l'égalité à ceux en qui elle se reconnaissait, à ceux qui la méritaient par leur travail, leurs sacrifices ou leur conformité aux normes sociales. Quoiqu'elle se défende de toute homophobie, son attitude s'inscrit dans le droit fil de ses convictions anciennes, selon lesquelles l'inégalité des personnes est une loi – soit de Dieu, soit de la nature. Selon les époques, elle a voulu exclure du bénéfice de l'égalité les femmes, les pauvres, les déviants, les jeunes, les immigrés et, aujourd'hui, les homosexuels : la fraternité est encore moins son affaire que l'égalité. Quand elle en appelle, comme le font Henri Guaino ou Marine Le Pen, au « peuple de France », c'est un peuple fantasmé, purgé d'une multitude de ses composantes effectives : c'est au nom de ce peuple idéalisé qu'elle conteste la légitimité de la gauche et qu'elle reprend, comme on l'a entendu ces jours-ci, la vieille distinction maurrassienne entre le « pays réel », celui qu'elle prétend constituer, et le « pays légal », formé par les acteurs politiques des institutions républicaines.

D'avantage encore, cette France se méfie de la liberté, synonyme à ses yeux d'anarchie et de dissolution de la cohésion nationale. L'ambition aujourd'hui affichée, dans la foulée de certaines déclarations de Nicolas Sarkozy, de faire un Mai-68 à l'envers ne doit pas être prise pour un slogan de circonstance : elle traduit une aspiration collective. Mai-68 reste à ses yeux le symbole de l'individualisme débridé, de la contestation de l'autorité, de la rupture des traditions, de l'affirmation des différences les plus improbables : le fourrier du libertinage et des déviations sexuelles, le responsable de la banalisation de la drogue et de la délinquance. Sur la base d'une vision pessimiste de la nature humaine, qui va toujours vers le Mal si la loi et le gendarme ne l'en empêchent pas, elle tend à ne voir dans une nouvelle liberté que les excès auxquels elle va conduire, que les nouvelles revendications qui vont en découler. Les arguments avancés aujourd'hui contre le mariage pour tous, qu'il s'agisse d'en arriver

à la polygamie ou de transformer les enfants en marionnettes du désir des adultes, rappellent la violence des slogans proférés à l'époque contre l'adoption du PACS, l'abolition de la peine de mort ou la légalisation de l'avortement.

Il y a donc quelque chose d'étonnamment ancien dans la contestation actuelle, mais c'est aussi ce qui lui permet, entre deux excès, de poser de bonnes questions. Faire la différence entre la légalité des lois, qui consacre le fait qu'elles ont été adoptées dans les règles, et leur légitimité ou leur licéité, c'est-à-dire leur conformité à des principes moraux, n'est pas absurde : toutes les théocraties font de même, et c'est un des rôles des Constitutions, dans les régimes démocratiques, que d'opposer des normes supérieures à la majorité politique du moment. De même, le conservatisme de la droite française pourrait utilement nourrir une certaine prudence à l'égard de ce que Raffaele Simone, dans *Le Monstre doux*, appelle le « *buonisme* », la tendance de la gauche à considérer que toute évolution sociétale est bonne par principe, doit être relativisée et positivisée, alors même que certaines évolutions inquiètent une part non négligeable de la population, ce qui constitue pour Simone une des explications de la montée des populismes. Mais pour que la France de droite puisse jouer ce rôle de vigie, il faudra, soit qu'elle revienne au pouvoir, soit qu'elle sorte des caricatures dans lesquelles elle s'enferme en ce moment.

Cet article a été publié dans : *Le Soir*, 24 avril 2013, p. 15.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Vincent DE COOREBYTER, « Le retour de la vieille France », *Les analyses du CRISP en ligne*, 24 avril 2013, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).